



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



BSV Cassis n° 8 du 13 juillet 2015



## Situation sanitaire après récolte

Dernière pluie significative mi-juin pour de nombreux secteurs.  
Températures très élevées au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de Juillet.  
A nouveau des prévisions de chaud et sec.

### Anthracnose

Pas d'évolution depuis mi-juin. La majorité des parcelles observées est saine. Des symptômes d'une assez faible intensité et souvent par foyers peuvent être présents par endroits.

Le risque de développement pendant l'été est proportionnel aux symptômes présents fin juin avant récolte, résultats des contaminations primaires du printemps.

Les parcelles sans symptômes le resteront jusqu'en fin d'été. Les foyers présents dans les secteurs les plus sensibles pourront s'étendre mais pas avant les prochaines précipitations, nécessaires aux projections de spores (contaminations secondaires).

### Rouille

Pas de symptôme observé dans les parcelles du réseau.  
Cette maladie pourra toutefois se développer en août dans les vergers sensibles.

### Phomopsis

Le phomopsis est un champignon de blessures. Il faut une rupture des tissus protecteurs pour qu'il infecte la tige.

La circulation de la sève est affectée, provoquant le dessèchement du rameau atteint.

Le risque est particulièrement élevé suite aux frottements provoqués par la machine à récolter ou aux impacts de grêle.

### Oïdium

Pas d'évolution constatée. Les parcelles saines (très majoritaires cette année) le sont restées.

Dans les quelques cas de contaminations (parcelles jeunes notamment), les symptômes n'ont pas progressé, apparemment stoppés par les conditions très chaudes et sèches.

Le risque d'apparition ou de progression reste faible tant que les conditions météorologiques ne changeront pas.

### Acariens jaunes

Les conditions climatiques extrêmement chaudes et sèches sont très propices au développement des tétraniques tisserands (*tetranychus urticae*).

La majorité des parcelles observées après récolte est concernée par une présence de ces acariens. L'intensité est souvent fonction de la réserve hydrique du sol, les zones séchantes sont les plus attaquées.

Sur les feuilles attaquées, apparaissent des rougissements ou jaunissements partiels. Les plus exposées au soleil peuvent carrément se nécroser.

Cette situation risque de s'amplifier tant que la sécheresse durera.



Acariens jaunes à la loupe, symptômes face supérieure, brûlures conséquentes.

### Cochenilles blanches du mûrier

Les femelles de cochenilles blanches du mûrier (issues de l'essaimage de mai) sont maintenant protégées sous un bouclier (encroûtement).

Les fécondations par les mâles sont terminées (les pupariums, genre de tube blanc cireux, sont vides), mais les boucliers n'ont pas commencé à gonfler.

Les pontes puis l'essaimage des larves devraient être un peu plus précoce qu'en année moyenne.

La détection des pontes se fait en soulevant régulièrement des boucliers et permet de prévoir l'essaimage. Nous estimons que celui-ci devrait se produire lors de la 1ère semaine d'août.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or, avec la collaboration du SRAL et de la FREDON, à partir des observations réalisées par : CA 21 - CA 71 - FREDON.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »